

Devenir autonome sur TELEPAC

Arnaud Fruchet

09/03/2010 | Mise à jour : 12:14

La FDSEA vous propose 6 sessions de formations pour apprendre à utiliser l'outil TELEPAC et faire votre télédéclaration PAC vous-même, à la maison.

Vous souhaitez :

- **ETRE AUTONOME** pour faire votre télé-déclaration sur TELEPAC chez vous en toute confiance
- **MAITRISER** les nouveautés de la PAC 2010
- **CONNAITRE** les sites internet permettant de télédéclarer vos documents administratifs

La FDSEA vous propose 6 sessions de formation d'une journée du **24 au 31 mars 2010**. (Programme à télécharger ci-dessous)
Coût de la formation : 50 ₣ H.T. / exploitation (formation ouvrant droit à un crédit d'impôt)